



105

Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Mars 2018

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97 - Site : www.boissettes.fr - E-Mail : mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Des inondations sans fin !

Suite à notre demande auprès de la Préfecture nous avons reçu un avis favorable de classement de la commune en état de catastrophe naturelle le 15 février dernier pour un épisode d'inondations débuté tout début 2018...

À l'heure où j'écris ces quelques lignes,

nous sommes toujours en alerte jaune, le Chemin des Praillons est toujours en grande partie sous les eaux et il est annoncé pour les jours à venir une décrue très progressive...

Nos premières pensées vont aux riverains de la Seine, habitants du Chemin des Praillons directement touchés par la montée des eaux, mais également habitants du Parc de la Varenne qui ont vu leurs sous-sols inondés, les sols gorgés d'eau ayant entraîné des mouvements de terrain causant des fissures dans les soubassements permettant ainsi à l'eau de s'infiltrer...

Les assurances sont là pour dédommager les pertes éventuelles mais ne pourront compenser les grandes gênes occasionnées par ces événements climatiques à répétition.

Les conséquences pour la commune concernent principalement la voirie : nous avons désormais les plus grandes craintes pour le Chemin des Praillons fragilisé par les forts courants de la Seine : ravinements souterrains, nids de poule, effondrement partiel des berges... Pour garantir la sécurité des usagers et préserver le tablier goudronné du Chemin ainsi que les

accotements enherbés, nous allons sans doute être amenés à y interdire pour un temps non déterminé la circulation automobile et ne laisser les barrières ouvertes qu'en période de crues afin de permettre aux riverains des Praillons de rejoindre le cœur du village... La réflexion reste ouverte !

Que pouvons-nous faire en pareille situation ? Informer les riverains le mieux possible malgré la fragilité des prévisions transmises par la Préfecture ou au travers de sites tels que Vigicrues ; afin d'améliorer la qualité des informations, nous avons contacté VNF pour que nous soient communiquées au plus tôt les informations de crise dont cet organisme dispose sur les mouvements du barrage des Vives Eaux - qui impactent directement notre commune et en particulier le Parc de la Varenne - mais aussi sur les prévisions de lâchés d'eau des lacs réservoirs situés en amont de Melun... À suivre !

Quant à la prévention, il est évident que nous disposons à notre échelle d'aucune possibilité d'infléchir les phénomènes météorologiques tels que la pluie, la fonte des neiges... Nous pourrions, peut-être, au sein d'un collectif du bassin de Seine demander une meilleure gestion des flux... mais nous voyons bien qu'à court terme cela nous dépasse individuellement sinon à œuvrer pour une prise de conscience collective : le dérèglement climatique aux conséquences accentuées par une urbanisation excessive produisant une imperméabilisation immodérée des sols est bien une réalité !

Bernard FABRE, Maire

AU SOMMAIRE :

INFORMATIONS MUNICIPALES

La véranda, nouvelle entrée du public à la Mairie
L'agrandissement et la modernisation de la salle communale
L'aménagement de la sente dite « des Uzelles »
Fini les tickets T+ pour les seniors !

VIE DU VILLAGE

Ils sont tous venus pour les vœux du Maire
Crues et décrues historiquement longues
Pendant les travaux, les activités continuent
La sécurité routière, c'est l'affaire de tous

HOMMAGES

VIE DES ASSOCIATIONS

SEINE-SAINE : synthèse de l'AG
Information de l'ABSL

PARTENAIRES TERRITORIAUX

SMITOM
DRIEE-IF

AGENDA



Neige et crue, que d'eau !

PROCHAINE DATE À RETENIR

Reprise de la collecte des déchets verts le vendredi 16 mars.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX

LA VÉRANDA, NOUVELLE ENTRÉE DU PUBLIC À LA MAIRIE



??

Vous l'avez empruntée si vous êtes venu récemment à la Mairie. La structure en verre et bois est maintenant installée ainsi que les portes sécurisées permettant l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite. Reste à carreler le sol pour que ce nouvel espace soit tout à fait opérationnel.

Rappel du coût pour la commune = 17 200 € (29 000 moins subvention de 11 800 €).

L'AGRANDISSEMENT ET LA MODERNISATION DE LA SALLE COMMUNALE



Projet de bardage et d'auvent pour la salle communale

Votés au budget d'investissement 2017 et reportés en 2018, les travaux d'agrandissement et de modernisation de la salle communale vont débuter mi-mars et se poursuivront jusqu'à l'été.

Il s'agit d'agrandir par l'arrière de 33 m², de créer un vestiaire, des toilettes et une cuisine avec stockage, réserve, chambre froide et four de remise en température ainsi qu'un espace de lavage de la vaisselle dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

L'aspect extérieur va également être modifié avec un bardage et un auvent protégeant l'accès (la maquette ci-jointe donne un aperçu de la future réalisation).

Bref, un espace encore plus convivial pour les animations proposées par la commune et aussi pour l'organisation d'événements privés.

L'AMÉNAGEMENT DE LA SENTE DITE « DES UZELLES »

Cette sente qui va du Chemin des Praillons jusqu'à la rue des Uzelles, a été soumise à rude épreuve par les pluies et le ruissellement de janvier et février au point de devenir glissante et périlleuse pour les riverains et les promeneurs qui l'empruntent.

Le conseil municipal a donc décidé d'étudier son aménagement pour assurer la sécurité des usagers.

FINI LES TICKETS T+ POUR LES SENIORS! AINSI EN A DÉCIDÉ LA CAMVS - Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine -

Information du CCAS, les plus de 60 ans avaient la possibilité d'obtenir annuellement 12 carnets de 10 tickets de transport sur les réseaux Melibus, Tzen, Métro et Rer dans Paris contre un chèque de 15 € pour frais de dossier.

Ce dispositif est supprimé à partir de 2018 afin d'affecter les 55 000 € économisés au financement de nouvelles offres sur le réseau Mélibus... souhaitons que les seniors soient parmi les futurs bénéficiaires.

LE SITE MUNICIPAL C'EST UN RÉSEAU SOCIAL!

En effet, vous pouvez communiquer avec les élus en y posant vos questions et être mieux informé.

Le Journal que vous tenez en mains vous informe sur Boissettes trois fois par an alors que www.boissettes.fr vous informe en temps réel: en temps de crise (quatre infos importantes pendant la crue dont un communiqué du Maire) et en temps normal dès qu'il se passe quelque chose.

Pourtant seuls 56 inscrits à la lettre de Boissettes alors que tout le village est maintenant connecté grâce à la fibre!

N'attendez plus, cliquez sur **NEWSLETTER** en haut à droite de la page d'accueil du site et indiquez votre adresse mail: vous recevrez **TOUTE L'ACTU**, c'est la rubrique qui vous informe (menu principal à droite).

VIE DU VILLAGE

ILS SONT TOUS VENUS LE 7 JANVIER POUR LES VŒUX DU MAIRE...

...ou du moins les principaux représentants de notre territoire : Olivier Faure, député, Franck Vernin, conseiller départemental et Louis Vogel, président de l'agglomération Melun Val de Seine ainsi que plusieurs élus des communes voisines.

Bernard Fabre, maire de Boissettes, a eu bien du mal à obtenir l'écoute des 137 participants, tout au plaisir de se retrouver ou de lier connaissance.

Il a dressé le bilan de l'action municipale durant l'année écoulée et donné les grandes lignes des projets à venir qui feront l'objet d'une réunion prochaine entre les élus et les administrés.

Olivier Faure et Franck Vernin se sont dits prêts à participer au développement de la commune.

Pour sa part, Louis Vogel a loué l'engagement de Bernard Fabre en charge du PLD - Plan Local de Déplacement - de la CAMVS.

Place ensuite à la convivialité stimulée par le partage des galettes et du champagne.

Plusieurs « petits » rois et reines ont été couronnés parmi la jeune assistance et les seniors ont reçu un bien appétissant coffret de produits du terroir.



Franck Vernin, Louis Vogel, Olivier Faure, Bernard Fabre

CRUE ET DÉCRUE HISTORIQUEMENT LONGUES

Du 7 janvier au 21 février, la Seine a joué au yoyo à Boissettes.

Bien sûr les dégâts sont peu importants comparés à d'autres communes en aval, mais plusieurs habitants ont vécu des moments d'angoisse :



Chemin des Praillons

3 habitations privées d'électricité pendant quatre jours, difficulté à rejoindre la route pour les habitants du Chemin des Praillons, sous-sols et garages inondés aux Varennes, dégâts des eaux et fissures du fait de ruissellement dans d'autres quartiers.

Sans compter, pour la commune, la dégradation du Chemin des Praillons et du bas des rues Clinchant et Paul Gillon.

Dès le début de la crue, le Maire a transmis à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de

la commune. Celle-ci a été actée en date du 14 février et publiée au Journal Officiel du 15. Ainsi les personnes sinistrées pourront être indemnisées par leur assurance dans un délai de trois mois au plus tard à compter de cette date.

La déchetterie du SMITOM est accessible aux sinistrés sans décompte de leurs droits d'accès : il suffit de signer à la Mairie une convention donnant droit à un bon de dépôt.



Rue Paul Gillon

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Un relevé de trafic a été réalisé dans les deux sens du vendredi 24 au jeudi 30 novembre 2017, soit une semaine complète, par un compteur de type radars installé à l'entrée du village côté Boissise.

Le trafic moyen journalier est de 300 véhicules dont 10 poids lourds et la vitesse moyenne de 61 km/h sur cette portion limitée à 50 km/h.

À noter que 22 % des véhicules roulent à plus de 70 km/h, dans un sens ou dans l'autre !

Le conseil municipal a donc décidé la pose de **deux radars pédagogiques**, afin d'inciter les automobilistes que nous sommes, à « lever le pied ».



Homages

À ceux qui nous ont quitté et nos condoléances émues à leur famille
Madame Marie-France CLINCHANT-DESBRIERE le 21 novembre 2017

Monsieur Maurice CIRET le 28 novembre 2017

Madame Françoise GILLES-MOSLI le 2 décembre 2017

VIE DES ASSOCIATIONS

AG de SEINE-SAINE

SEINE-SAINE

Le samedi 18 novembre SEINE-SAINE a tenu son Assemblée Générale.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier Xavier Daras pour sa gestion. Le président, Pascal Guilbert, a fait état de ses nouveaux contacts à la préfecture consécutifs au changement de préfète pour obtenir la signature d'un arrêté d'interdiction de la circulation des VNM sur le bassin de vitesse de Dammarie/Boissettes.

Faire et refaire mais garder espoir : c'est sur cette note positive et autour d'un verre que s'est achevée l'Assemblée.

INFORMATION DE L'ABSLS



Cartes, scrabble et autres rencontres associatives qui se déroulent habituellement dans la salle communale auront lieu à la mairie pendant les travaux qui devraient durer jusqu'à l'été.

PARTENAIRES TERRITORIAUX

SMITOM

Jetons moins, trions plus!



Tous les 2 ans depuis 2012, le SMITOM analyse le contenu de nos poubelles de déchets ménagers: en 2016, ces déchets ne représentent que **30 % du contenu!**

Autrement dit, nous y mettons 70 % de déchets qui devraient soit :

- être évités: comme gaspillage alimentaire, sacs de caisse, déchets à composter,
- soit être recyclés: comme textiles, verres, métaux, plastiques, papiers et cartons.

Il y a cependant une évolution positive puisqu'on observe une baisse de 7 % de la quantité de déchets produite par habitant et par an.

Tous les conseils pour réduire sa production de déchets sur www.lombric.com

- À noter: la journée Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC le 2 juin.

DRIEE-IF

10 gestes pour améliorer la qualité de l'air



La Direction de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France conseille 10 bons gestes pour :

Mieux se déplacer, mieux se chauffer, mieux consommer et propose des aides financières spécifiques.

Pour en savoir plus www.maqualitédelair-idf.fr

AGENDA

Vendredi 16 mars
Conseil Municipal

Mardi 8 mai
Commémoration

Vendredi 25 mai
Conseil Municipal

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARAS

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 200 ex - Distribution par nos soins